

Viam ACOUSTIQUE

ETABLISSEMENT DECONS

LE VIGEANT (86)

COMPTE RENDU DE MESURES

DES NIVEAUX SONORES
ÉMIS SUR LE VOISINAGE

REFERENCE : 181064/A

DECEMBRE 2019

1. GENERALITES :

Le présent rapport décrit la campagne de mesures acoustiques réalisée sur le site des Etablissements DECONS situé Lieu dit Bramme Faim - Le Vigeant (86). La campagne vise à évaluer les niveaux sonores émis sur le voisinage par l'activité du site.

2. PROCEDURE DE MESURE :

La procédure observée est celle définie dans les documents de référence suivants :

- Norme NF S 31-010 : " Caractérisation et mesurage des bruits de l'environnement"
- Norme NFS 31-109 : " Sonomètres intégrateurs"
- Arrêté du 23 janvier 1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les installations classées.

3. BUT DES MESURES :

Les mesures ont pour objet la détermination des niveaux de pression acoustique régnant sur le site actuel. Les grandeurs mesurées sont des niveaux acoustiques équivalents, notés LAeq, exprimés en décibels A, notés dBA. Les niveaux équivalents sont mesurés sur des durées T, par acquisition de niveaux équivalents successifs sur des périodes temporelles courtes. Cette technique donne accès à l'évolution temporelle des niveaux sonores sur toute la durée de la mesure.

L'objectif de cette campagne est la mesure des niveaux sonores sur la période d'activité du site, qui fonctionne uniquement en période diurne (7h-22h).

4. APPAREILLAGE UTILISE :

MATERIEL DE MESURE VIAM ACOUSTIQUE	MATERIEL UTILISE POUR CETTE CAMPAGNE
Système bi-voies SYMPHONIE classe 1 de 01dB : - n° de série : 717	
Sonomètre fréquentiel SOLO de classe 1 de 01 dB - n° de série : 11322 - n° de série : 10219 - n° de série : 10526	
Sonomètres SIP 95 de classe 1 de 01dB : - n° de série : 10854 - n° de série : 934007 - n° de série : 974271	X X
Alimentations externes	
Source étalon NORSONIC type 1251	X
Suite Logicielle de dépouillement et d'analyse 01dB (dBTRAIT, dBBATI)	X
Source de bruit impulsionnelle	
Machine à chocs normalisée NORSONIC Type 211 n° 25130	
Source de bruit rose de forte puissance de marque YAMAHA	

5. CONDITIONS METEOROLOGIQUES :

Lors de cette campagne de mesure, les conditions météorologiques étaient les suivantes :

Date	Conditions météorologiques	Codage selon norme 31-010
30 Octobre 2019	Ciel couvert vent nul	U3T3 (jour)

Ces conditions météorologiques sont sans effet de jour, pour de longues distances.

6. DESCRIPTION DES MESURES :

6.1 Emplacement de mesurage

Les emplacements des points sont les suivants :

- **POINT 1** : En limite de propriété Sud Ouest
- **POINT 2** : En limite de propriété Nord Est

6.2 Période de mesure

Les mesures ont été réalisées le 30 Octobre 2019, pour chaque point en simultanément :

- Mesure sur la période diurne (7h-22h), site en activité

7. RESULTATS DE MESURE

Les résultats sont résumés dans les tableaux suivants. Les niveaux de bruit mesurés **LAeq** et les niveaux statistiques **L50** (niveau atteint et dépassé plus de 50 % du temps de mesurage), sur les périodes réglementaires, sont également indiqués. Les résultats détaillés figurent sur les fiches annexées.

7.1 Niveaux de bruit ambiant (site en fonctionnement) :

Point	Niveau mesuré * LAeq (T _{réf}) (en dBA)	Niveau statistique * L50 (T _{réf}) (en dBA)
1	52.0	50.0
2	52.5	43.4

* : Arrondi au demi-décibel le plus proche

T_{réf} : période de référence : 10h00-18h00

8. CALCUL DES EMERGENCES

Rappelons que les émergences sont calculées à partir du niveau ambiant mesuré, installation en fonctionnement ou *bruit particulier* (**LAeq,T_{part}**), et du bruit de fond à l'arrêt ou *bruit résiduel* (**LAeq,T_{res}**).

L'émergence est donnée par le calcul : $E = LA_{eq,T_{part}} - LA_{eq,T_{res}}$ (exprimée en dB).

Pour les installations de type ICPE, le texte de référence est l'arrêté du 23 janvier 1997, relatif aux bruits émis par les installations classées dans l'environnement.

Ce texte précise les valeurs limites d'émergence dans les zones à émergence réglementée (zones constructibles, habitations...).

Niveau de bruit ambiant existant dans les zones à émergence réglementée (incluant le bruit de l'établissement)	ÉMERGENCE DIURNE ADMISSIBLE pour la période (7h - 22h), sauf dimanche et jours fériés	ÉMERGENCE NOCTURNE ADMISSIBLE pour la période (22h - 7h), dimanche et jours fériés
Supérieur à 35 dBA Et inférieur à 45 dBA	6 dBA	4 dBA
Supérieur à 45 dBA	5 dBA	3 dBA

De plus, le niveau de bruit en limite de propriété de l'installation ne doit dépasser 70 dBA en période jour, sauf si le bruit résiduel pour la période considérée est supérieur à cette limite.

Dans le cas présent, il n'y a pas de ZER proche et le site fonctionne en permanence sur la période considérée. Il n'y a donc pas de calcul d'émergences.

Le tableau suivant indique les niveaux sonores mesurés :

Point	Niveau de bruit ambiant LAeq/L50, T _{part} (en dBA)*	Niveau de bruit résiduel LAeq/L50, T _{res} (en dBA)*	Emergence calculée* (en dBA)	Respect du niveau en limite de propriété
1	52.0	-	-	< 70 dB
2	52.5	-	-	< 70 dB

* : arrondie au demi-décibel le plus proche.

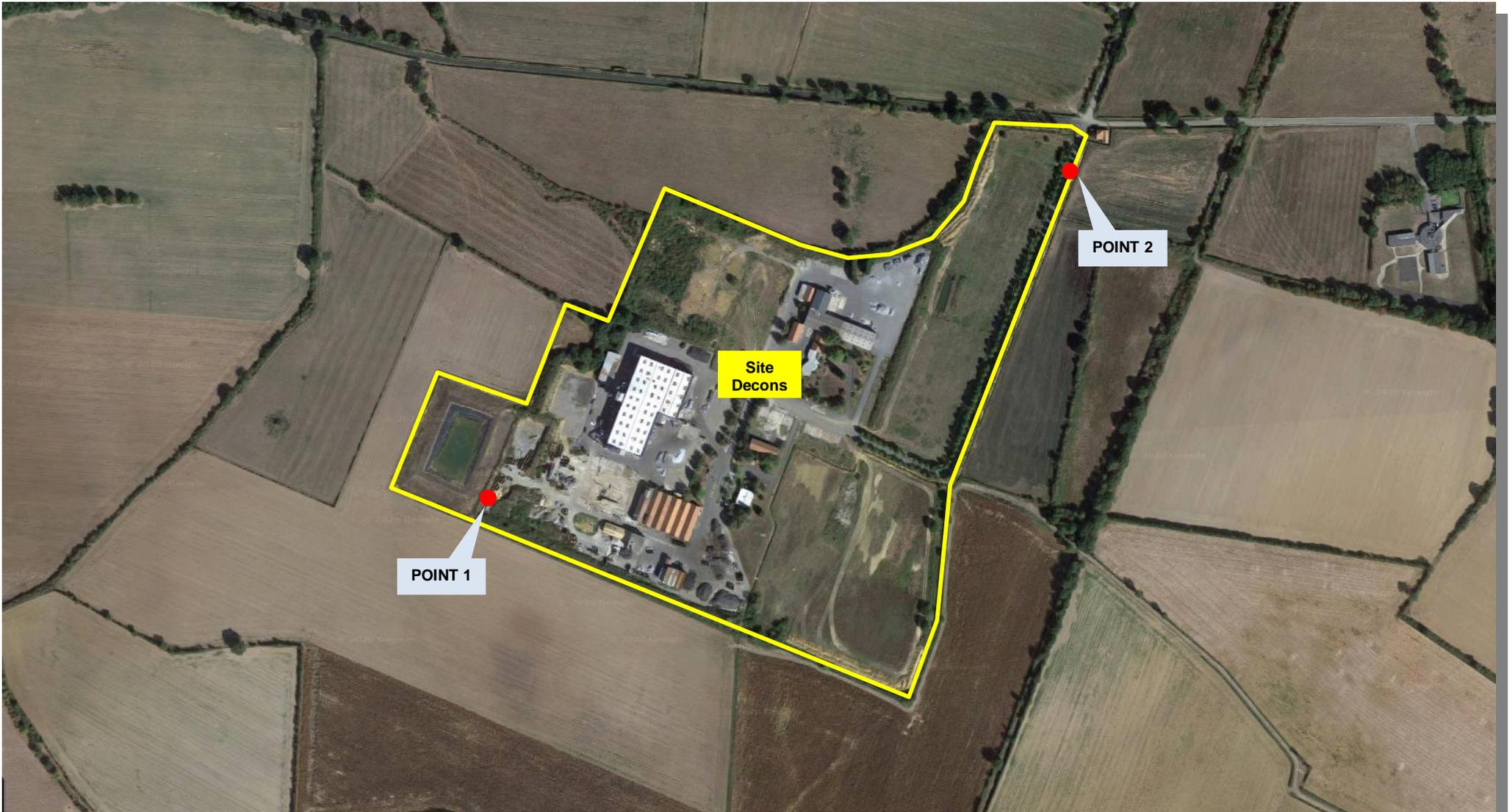
9. COMMENTAIRES

- Le niveau maximal de 70 dB en période diurne est respecté en limite de propriété, au niveau des points 1 et 2

ANNEXES

- **Plan de localisation des points de mesures**

- **Évolutions temporelles, indices statistiques et niveaux de LAeq aux points de mesure**



Caractéristiques du point de mesure



Emplacement

Limite propriété Sud Ouest

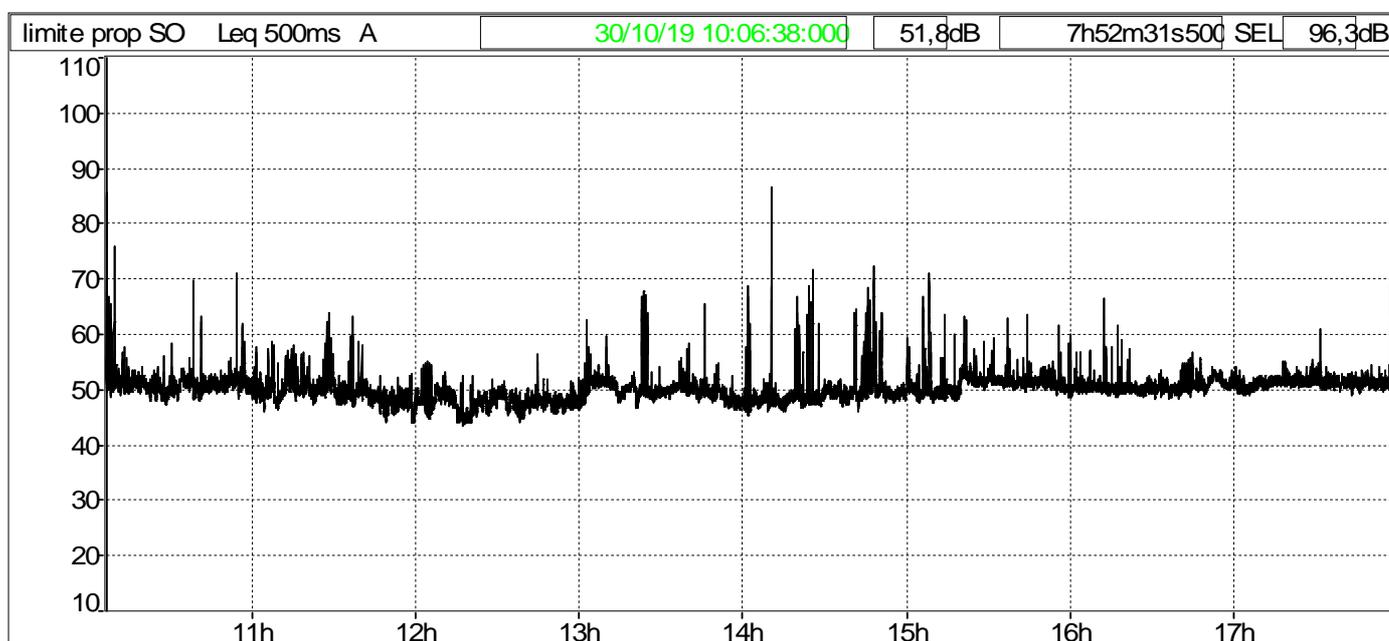
Conditions météorologiques

Ciel couvert, vent faible

Sources sonores

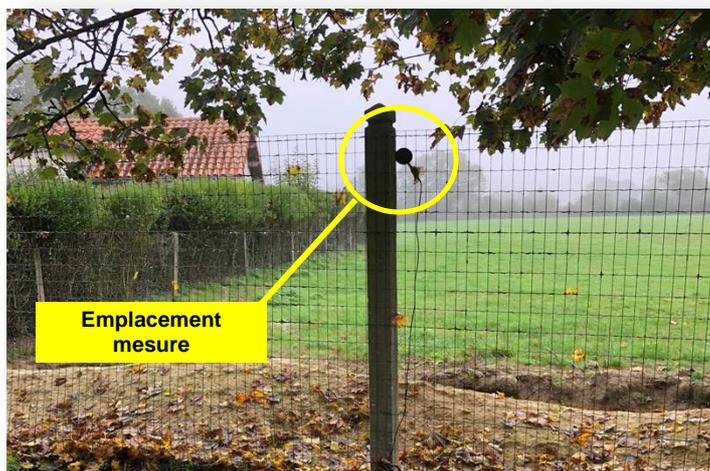
Activité du site

Evolution temporelle et niveaux sonores



Fichier	Decons pt1.CMG								
Début	30/10/19 10:00:00:000								
Fin	30/10/19 18:00:00:000								
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50	
limite prop SC	Leq	A	dB	51,8	43,4	86,6	47,4	49,9	

Caractéristiques du point de mesure



Emplacement

Limite propriété Nord Est

Période diurne

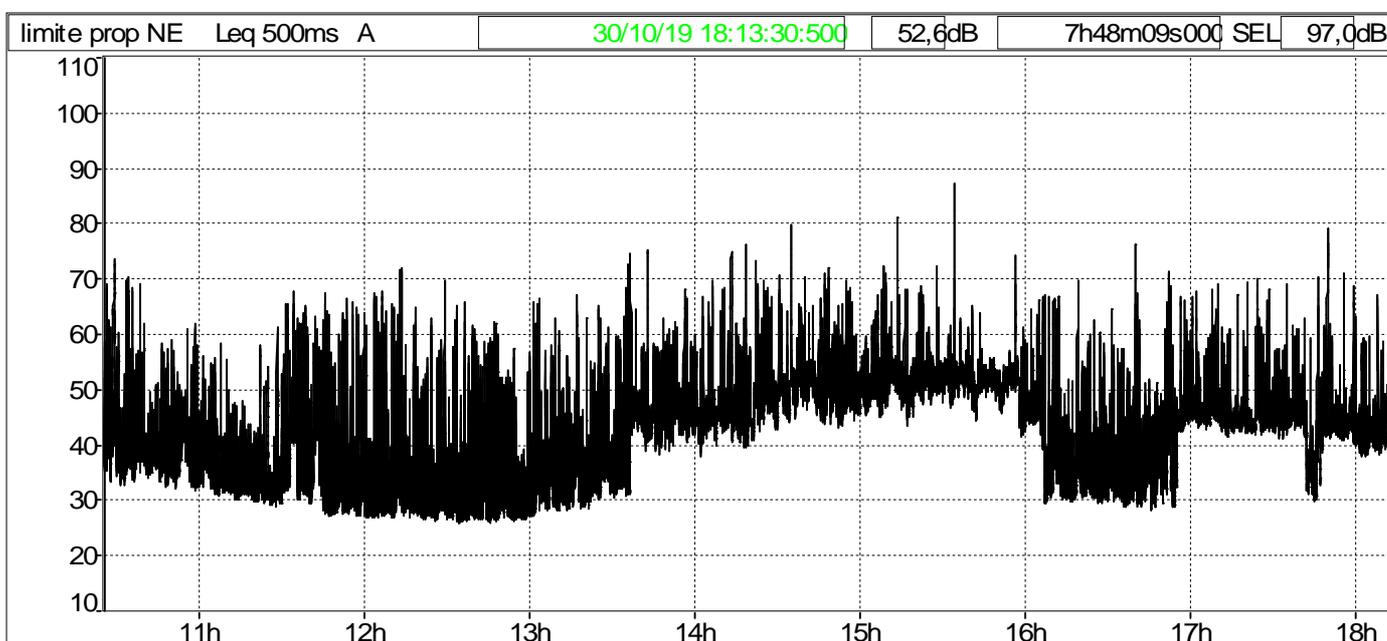
Conditions météorologiques

Ciel couvert, vent faible

Sources sonores

Activité du site

Evolution temporelle et niveaux sonores



Fichier	Decons pt2.CMG							
Début	30/10/19 10:00:00:000							
Fin	30/10/19 18:00:00:000							
Voie	Type	Pond.	Unité	Leq	Lmin	Lmax	L90	L50
limite prop NE	Leq	A	dB	52,6	25,8	87,0	30,6	43,4